

Les Sessions du CIO en 1976

Chaque année olympique le CIO tient deux sessions. Avant de nous pencher sur l'ordre du jour de celle de Montréal qui figure page 225, voici un compte rendu des travaux d'Innsbruck.

Ouverte solennellement par le Dr Fred Sinowatz, au nom du Président de la République d'Autriche, le 1er février dernier, la 77e Session du Comité International Olympique réunit cinquante-cinq membres durant deux jours au Centre des Congrès d'Innsbruck. Ce fut l'occasion pour M. Herzog, nouveau chef du protocole qui inaugurerait ses fonctions, de présenter à ses collègues M. Ashwini Kumar, membre pour l'Inde, qui assistait pour la première fois à une réunion du CIO. Peu après, M. Herzog avait le plaisir de conduire auprès du Président les trois premiers récipiendaires de L'Ordre Olympique, Mmes Ellen Muller-Preis, Lia Manoliu et M. Gyulia Hegyi (voir «Revue Olympique» Nos 101-102).

Réunions avec les CNO - Réunions futures

Après l'approbation des procès-verbaux, le Président rappela que la composition de la commission de la Solidarité Olympique avait été remaniée. Le groupe des conseillers des CNO élus à Rome et six membres nommés par le Président pour leur compétence forment la nouvelle commission. Lors des réunions avec la commission exécutive du CIO, les délégations des CNO devront être constituées chacune par deux membres du bureau de chaque CNO.

Enfin, il fut décidé d'envoyer une lettre circulaire à tous les CNO en leur demandant de faire connaître leur candidature à l'organisation du prochain Congrès Olympique en 1981. La tâche principale de la Commission Tripartite durant ces trois prochaines années sera d'établir l'ordre du jour de ce Congrès. En même temps, les CNO qui pourraient accueillir les Sessions de 1978 et de 1979 étaient priés d'adresser leurs demandes au CIO, afin

qu'une décision puisse être prise à Montréal.

Actuellement, le programme des futures réunions s'établit comme indiqué p. 225.

Organisation des Jeux Olympiques

En règle générale, les rapports soumis au CIO par les comités d'organisation des Jeux de 1976 et de 1980 furent acceptés dans les grandes lignes.

Toutefois, il convient de souligner une modification de la règle 55 interdisant la publicité de quelque nature qu'elle soit, dans l'aire au-dessus du stade et des arènes olympiques, et limitant à 1/10 de la taille totale de l'équipement la dimension des marques de fabrique sur les appareils de chronométrage et les tableaux d'affichage des résultats; de plus ces inscriptions ne devront jamais dépasser 10 cm. de hauteur.

Le Président souligna par ailleurs qu'il convenait d'éviter au maximum les manifestations qui ne seraient pas de travail, et de supprimer tous les frais inutiles.

Chacun sait que l'attribution des Jeux de 1984 aura lieu lors de la session de 1978. Le questionnaire auquel devront répondre les villes candidates sera définitivement approuvé lors de la Session de Prague en 1977.

L'Académie Internationale Olympique

La 15e Session de l'AIO a réuni 128 participants venant de 38 CNO, 19 conférenciers et 14 hôtes, dont le Président Lord Killanin. Une fois de plus, il fut constaté une grande disparité de niveaux et de connaissances entre les participants, qui ne sont pas toujours bien préparés par leurs CNO, et qui considèrent plus ou moins leur séjour à Olympie comme une période de vacances. Une circulaire rappelant aux CNO qu'il leur incombe de sélectionner et de préparer leurs représentants sera envoyée avant la prochaine session.

En outre, le CNO Héliénique a décidé de remettre à jour la brochure sur Olympie et l'AIO, et de l'envoyer chaque année à tous les CNO plusieurs mois avant la session. La commission du CIO pour l'AIO l'aidera dans cette tâche:

Enfin, la session étudia la possibilité d'organiser deux sessions distinctes, l'une de deux semaines, avec un âge limite de 25 ans, et l'autre d'une dizaine de jours, sous la forme d'un symposium, et qui

réunirait des universitaires, des dirigeants sportifs, des membres des CNO, etc. Cette proposition reste à l'étude.

Quant à la 16e Session de l'AIO, elle est prévue du 29 juin au 15 juillet 1976. Le sujet spécial sera: «La nouvelle génération et l'Olympisme», et comme chaque année olympique, les stagiaires pourront assister à la cérémonie de la flamme olympique. Le coût journalier restera le même qu'en 1975, mais aucune bourse ne pourra être accordée par l'Académie.

Emblèmes

La protection des emblèmes olympiques à travers le monde a fait des progrès significatifs, mais il reste encore beaucoup à faire dans de nombreux pays. Signalons que le CIO a accepté que les anneaux olympiques soient utilisés sur les émissions philatéliques, car cet usage constitue une bonne propagande pour l'Olympisme. Enfin, le CIO se voit reconnaître le droit d'utiliser ses emblèmes comme il l'entend.

Finances

La discussion du rapport de la commission des finances constitua sans nul doute une part importante des travaux de la session. Le budget prévisionnel pour la période de huit années allant de 1976 à 1984 sera soumis à l'approbation de la session de Montréal.

Quant à la division des droits de télévision revenant aux Fédérations Internationales, si elle fut approuvée pour les fédérations de sport d'hiver, elle sera discutée à Barcelone pour les sports d'été.

Contrôles médicaux

Après les différents cas de tests positifs constatés à Innsbruck, il est particulièrement intéressant de souligner que la session avait pris la décision d'envoyer une lettre circulaire à tous les CNO pour les inciter à attirer l'attention de leurs athlètes, des médecins privés et des médecins d'équipes sur la liste des produits prohibés par le CIO. Rappelons une fois de plus qu'il est de la responsabilité des CNO de s'assurer de la parfaite connaissance et du respect des règles du CIO en la matière.

Jeux régionaux

La session releva que dans le passé, il avait quelquefois été constaté une fâcheuse concentration de jeux régionaux, et qu'il

conviendrait d'éviter à l'avenir une telle situation. Elle prend note néanmoins des dates suivantes qui figureront dans la prochaine édition du «Répertoire Olympique».

- 1978 Jeux d'Amérique Centrale - Medellín (Colombie);
Jeux Africains - Alger;
- 1979 Jeux Méditerranéens - Split (Yougoslavie);
Jeux Panaméricains - San Juan (Porto Rico).

Demandes de reconnaissance

a) Fédérations Internationales: la demande de reconnaissance de la Fédération des Jeux Internationaux de Stoke-Mandeville organisés pour les handicapés physiques est acceptée sous réserve que cette fédération cesse d'employer les termes olympiques, olympiades, etc.

En ce qui concerne la Fédération Internationale de Lawn-Tennis, c'est par un vote à main levée qu'elle fut reconnue comme la fédération dirigeant le tennis mondial. En conséquence, son nom et son adresse figureront désormais sur le «Répertoire Olympique». Ceci ne signifie en aucune façon que le tennis puisse être de nouveau inclus dans le programme olympique. Quant au baseball, trois fédérations se disputent à l'heure actuelle la direction de ce sport. Le CIO a donc décidé de continuer à reconnaître la FIBA comme organisme dirigeant le baseball mondial, mais la question sera réexaminée à Montréal au vu des développements qui ne manqueront pas de survenir.

b) Comités Nationaux Olympiques: les demandes de reconnaissance des CNO de Grenade, Antigua, et des Iles Cayman seront réexaminées à Montréal pour approbation définitive.

Toutefois, les athlètes de ces pays pourront prendre part aux compétitions des Jeux de Montréal si les statuts de ces comités sont envoyés au Secrétariat et jugés conformes.

Changement aux règles

Un certain nombre de modifications ont été apportées au livre des Règles par la 77e session du CIO. Vous avez pu les trouver dans le numéro 101-102 de la «Revue Olympique» aux pages 144 et 145. Une édition 1976 est actuellement disponible.